



Heberger quelqu'un dossier de surendettement

Par **desesperatif**, le **06/03/2008** à **17:24**

bonjour

voila je cherche des conseils car je sais pas trop quoi faire et je ne trouve pas de reponses à mes questions.

mon petit ami à un dossier de surendettement depuis 2ans, il doit bientot en remonter un autre.

il voudrait que je le declare chez moi en lui faisant une attestation "d'hebergement à titre payant" afin que lui puisse déclarer des frais réels.

De ce fait la banque de france saura qu'il vit chez moi.

et son courrier viendra chez moi.

je ne ferais pas parti du dossier mais je serai juste l'hebergeant mais "à titre payant".

Est ce possible ?

Est ce sans risque pour moi de voir un jour les huissiers?

je voudrais l'aider et régler ses erreurs du passé mais je voudrais pas non plus en etre responsable.

merci de m'aider

Par **LEEKIM**, le **10/03/2008** à **22:33**

Bonsoir

On ne vous reclamera rien car vous ne deposez pas avec votre ami.

Restant à votre disposition